



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, QC G3L 2S3**

RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION

22 JUILLET 2020

TABLE DES MATIÈRES

1. Rapport du bureau de direction	2
2. Rapport des finances	4
3. Rapport des immobilisations	5
4. Rapport des comités	6
a. Recrutement	6
b. Environnement	7
c. Activités et services	9
d. Communications	11
e. Bibliothèque	12
f. Ensemencement	14
5. Conclusion	14

1. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION (Serge Thibeault, président)

En raison de la situation de pandémie qui caractérise l'année 2020 et des règles de distanciation qui en découlent, le bureau de direction a pris la décision de reporter à l'an prochain l'Assemblée générale annuelle (AGA) initialement prévue le 9 août. Nous avons par contre jugé important de vous transmettre toutes les informations habituellement traitées lors de cette rencontre afin de vous permettre de constater par vous-mêmes l'évolution des différents dossiers qui peuvent vous préoccuper. De façon toute aussi exceptionnelle, le mandat des membres du bureau de direction dont les postes venaient en élection, a été prolongé jusqu'à la prochaine AGA.

Cette année comme depuis quelques années, les responsables des comités ont, dans les pages qui suivent, fait état de l'évolution de leurs dossiers respectifs (période d'août 2019 à juillet 2020) et des actions prévues pour le futur.

Les objectifs du Bureau de direction étaient les suivants pour l'année 2019-2020 :

- Transmettre aux plus jeunes directeurs le plaisir de travailler au sein du bureau de direction;
- Assurer la relève dans les comités et recruter des membres qui peuvent apporter une expertise utile à l'APLSI ;
- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux relatifs à la rénovation du Club nautique;
- Maintenir la qualité de notre gestion.

Le Bureau de direction s'est réuni à 10 reprises lors des 12 derniers mois.

Lors de nos premières réunions, nous avons travaillé sur le document *Budget projeté et dépenses diverses de l'APLSI en 2020*, pour nous permettre de faire les choix judicieux de dépenses.

Aussi, nous nous sommes penchés plus à fond sur une réflexion intéressante du précédent exercice qui revenait souvent : « Comment faire pour attirer les jeunes au club ? » Suite à une discussion amorcée à la réunion du 18 juin 2019, il apparaissait important de revitaliser le Club et d'y ramener les jeunes par la pratique d'activités sportives ou autres. C'est dans cette optique qu'une demande d'aide financière a été soumise à la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine afin d'acquérir les équipements pertinents. Suite à une réponse positive de la Caisse, les travaux requis commenceront en 2020. Les détails de ce projet, intitulé Place aux Jeunes, se retrouvent dans la section 3. Rapport des immobilisations.

Nous avons aussi mis en place cette année un **fonds de prévoyance**. Cette pratique fort utile et de plus en plus répandue, était rendue nécessaire dans le contexte du vieillissement de nos installations. Vous retrouverez davantage d'information sur ce fonds dans les états financiers disponibles sur le site web à l'onglet [Organisation/Assemblée générale](#) .

Geneviève Trépanier a, encore cette année, travaillé avec quelques bénévoles dans le jardin de démonstration du Club qui borde le lac.

Pour ce qui est de l'entretien de la bâtisse, le Club, des travaux sont prévus dès cet été 2020. Nous en profiterons pour mettre un plancher de meilleure qualité sur la galerie (voir Section 3).

Cette année nous avons débuté la mise à jour de notre planification stratégique, qui doit se faire à tous les 5 ans. Le document vous sera présenté sur le site web de l'APLSI. Nous vous aviserons lorsqu'il sera disponible et vous serez invités à nous transmettre vos commentaires. Il sera, par la suite, soumis à votre approbation lors de la prochaine Assemblée générale annuelle (AGA).

Les rencontres avec la Ville

Plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Une première rencontre de deux membres de l'exécutif de l'APLSI avec la Ville a eu lieu en octobre dernier pour connaître le montant d'aide financière qui serait accordé à l'Association. La Ville s'est montrée ouverte pour la partie environnement et activités. D'autres rencontres par l'intermédiaire du comité conjoint ont eu lieu pour discuter de plusieurs sujets qui seront abordés par Pierre Gourdeau dans la section 4.b Environnement.

Avant de conclure, j'aimerais mentionner que cette année pas comme les autres, dû à la COVID-19, nous a demandé beaucoup d'énergie, car nous navigions constamment dans l'incertitude. Plusieurs points ont soulevé des questionnements, dont l'envoi du renouvellement des cotisations aux membres, l'essai et l'apprentissage de plateformes de visioconférence pour la tenue de nos réunions autant par les jeunes et que les moins jeunes. Ensuite, ce fut au tour de l'ouverture de la barrière à bateaux, le travail de planification de cette situation qui changeait de jour en jour, les activités, les 5 à 7, la parade, les feux d'artifice, etc. Tous ces ajustements ont fait que quelques dossiers sont toujours sur la glace. Malgré tout, on doit dire chapeau à nos directeurs !

On doit aussi remercier la responsable du comité de surveillance, Marie-Claude Bélanger, qui a examiné d'un œil attentif nos opérations et documents et confirmé les bonnes pratiques opérationnelles de l'APLSI.

Conclusion

En terminant, le Bureau de direction demeure un peu sur son appétit considérant cette année pas comme les autres. Bien entendu, la COVID-19 nous a obligés à mettre des efforts sur les mesures et méthodes nouvelles et, par le fait même, à mettre plusieurs projets en veilleuse. Malgré tout, les directeurs semblent satisfaits des décisions prises et demeurent confiants de reprendre le plus tôt possible ces dossiers.

J'aimerais finalement remercier tous les bénévoles qui ont donné du temps pour l'Association à tous les niveaux.

Bonne lecture à tous et à toutes et si jamais vous êtes intéressé, n'hésitez pas à joindre le bureau de direction.

2. RAPPORT DES FINANCES (Claire Masson)

La situation financière de votre association est stable. Les états financiers 2019 et les notes afférentes sont disponibles sur le site Web dans l'onglet [Organisation/Assemblée annuelle](#).

Voici un tableau résumé des points principaux et la comparaison avec l'année précédente.

Description	2019	2018
Revenus	\$	\$
Cotisation des membres (principale source de revenus)	50 209	50 326
Fonds d'immobilisation	3 341	2 919
Fonds d'ensemencement	2 892	2 694
Fonds feux d'artifice	3 192	2 361
Descente à bateaux	45	
Profits vente d'essence	5 744	6 364
Location de salle	1 039	1 885
Vente de boisson	6 644	7 506
Compensation des coûts d'essence par la Ville (Entretien de la patinoire, certains bénévoles assument leurs coûts)	2 000	1 049
Charges		
Entretien et réparation du Club	3 659	7 865
Coût des feux d'artifice	3 009	4 781

En ce qui concerne les assurances, l'électricité et le gardiennage, les dépenses sont stables. Les activités d'hiver et d'été s'autofinancent par des commandites et la participation des bénévoles.

Les taxes municipales sont remboursées par la Ville de Saint-Raymond.

Le service de téléphone, télévision et internet est une commandite de Déry Télécom que l'on tient à remercier pour leur soutien constant à notre association.

Les dépenses pour l'environnement incluant la campagne de sensibilisation reliée au myriophylle à épis sont de 14 468 \$. Grâce au travail du comité d'environnement, l'APLSI a obtenu, à ce jour, 4 000 \$ de la Ville, 1 700 \$ du gouvernement du Québec et 3 984 \$ du gouvernement fédéral, un montant total de 9 684 \$. L'APLSI, pour sa part, assume un montant net de 4 784 \$.

L'APLSI a augmenté ses liquidités pour l'année 2019 car certains travaux ont été reportés en 2020. Nous vous remercions, tous et toutes, pour les efforts apportés ainsi que pour votre générosité en temps et en argent. Par votre participation aux activités vous contribuez au sentiment d'appartenance à la communauté et vous générez des revenus pour l'APLSI.

3. RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Patrice Mathieu)

Voici la liste des travaux réalisés à date:

- Entretien général des lieux (quais, terrasse, tennis, bâtiment, etc.);
- Réparation d'un dégât d'eau dans la zone du bar suite au gel d'une conduite d'eau;
- Réparation de la station de pompage de la fosse septique.

Travaux à venir d'ici la fin de l'année :

- Ajout d'un revêtement de plancher en aluminium sur toute la terrasse du Club (été 2020);
- Début des travaux de la salle Place aux Jeunes à l'automne 2020;
- Achat et pose de plusieurs caméras de surveillance.

Travaux prévus à moyen terme :

- Pose d'une peinture acrylique sur le béton du sous-sol.

Projet Place aux Jeunes :

Le projet Place aux Jeunes a été présenté à la Caisse populaire de Saint-Raymond – Sainte-Catherine à l'automne 2019 afin d'obtenir une aide financière pour une réalisation en trois phases, soit sur trois années. En février 2020, l'APLSI a obtenu une réponse positive et un montant de 10 000 \$ nous a été octroyé pour la phase 1 du projet. Par la suite, nous présenterons de nouvelles demandes pour chacune des autres phases.

Le projet totalisera un déboursé d'environ 90 000 \$ en comptabilisant les heures de bénévolat qui seront exécutées dans le projet.

Voici la description sommaire du projet Place aux Jeunes :

1. Aménager le rez-de-jardin (sous-sol du club) et le doter des équipements de jeux intérieurs suivants:

Ping-pong, baby-foot, mississippi, mur d'escalade pour les petits, tables de bricolage, jeux de société, jeux vidéo, écran pour la projection de films. Un salon de repos pour les adultes avec espace café est également prévu. L'agrandissement de la bibliothèque et la relocalisation du bureau administratif de l'APLSI font aussi partie du projet.

Le dessous de la terrasse sera aménagé avec des moustiquaires. Ce nouvel espace permettra d'agrandir l'espace intérieur durant la période estivale. On y déplacera certains équipements intérieurs, tels que la table ping-pong et le jeu de poche. Un jeu de shuffleboard sera tracé sur la dalle de béton à construire.

2. Aménager sur le terrain des jeux extérieurs:

En plus de nos deux terrains de tennis existants, un panier de basketball sur base de béton, un jeu de volleyball sur sable et un jeu de pétanque seront ajoutés.

3. Surveillance des lieux :

Afin de permettre une surveillance de nos installations, l'APLSI prévoit l'installation de plusieurs caméras de surveillance à l'intérieur et à l'extérieur du Club.

L'aménagement intérieur du rez-de-jardin nécessitera une décoration adaptée à ce genre de projet afin de le rendre attractif pour nos jeunes et l'ensemble des usagers. La partie du sous-sol non-aménagée sera utilisée, des murs seront démantelés et réaménagés afin de répondre aux besoins du projet. Les plans général et détaillé sont disponibles sur le site web dans l'onglet [Organisation/Assemblée](#).

Encore une fois, nous remercions nos bénévoles habituels. Si vous avez des aptitudes au bricolage et désirez vous impliquer, nous recherchons toujours des membres qui ont envie de contribuer à l'amélioration de leur club.

4. RAPPORT DES COMITÉS

a. Recrutement (Céline Doré)

Bilan du recrutement au 30 juin 2020

417 membres ont pris leur carte de membre comparativement à 406 à la même date en 2019. Un montant de 58 380 \$ moins les taxes constitue les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 417 membres, 241 ont payé par la poste, 53 ont payé au Club et 123 ont payé par Interac, une nouveauté cette année. 354 membres sont des résidents permanents ou saisonniers, 4 sont de nouveaux membres, 42 sont propriétaires de condo, 7 sont propriétaires de terrain et 10 sont des locataires.

Fonds d'immobilisation

En 2020, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 3 150 \$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation ont été présentés à la section 3. Nous remercions les généreux donateurs.

Fonds d'ensemencement

En 2020, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 2 680 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

Fonds feux d'artifice

Les dons au fonds créé en 2018 pour financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 1 915 \$ moins les taxes. Comme il n'y aura pas de feux d'artifice à l'été 2020, ce montant est conservé pour une année ultérieure. Nous remercions les donateurs.

Mise à l'eau sur rendez-vous

Le service d'ouverture de la barrière à l'aide d'un code informatique temporaire, dont les détails de son utilisation sont donnés dans la rubrique Descente à bateau du site de l'APLSI, a été particulièrement utilisé cette année. Merci à M. Georges-Émile Paradis pour son implication. Les contributions de 15 \$ par utilisateur, montant suggéré pour aider à supporter ce service, totalisent 75 \$ moins les taxes.

Les courriels

N'oubliez pas que pour recevoir les courriels de l'APLSI, lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à recrutement@aplsi.com.

Locateur / locataire

Rappelons que le formulaire locateur / locataire inséré avec la demande de renouvellement de l'adhésion du membre doit être complété par le PROPRIÉTAIRE (locateur) qui loue un chalet puis remis à son locataire qui en donne une copie au gardien lors de la mise à l'eau de son embarcation. Merci de votre collaboration.

En raison de la COVID-19, le comité du recrutement ne s'est pas réuni cette année pour la préparation des envois. Le travail préparatoire a été fait à distance par Geneviève Trépanier, Georges-Émile Paradis et la responsable du comité.

b. Environnement (Pierre Gourdeau)

À titre de responsable du comité d'environnement, je tiens d'abord à remercier les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2019-2020: Louis Ampleman, Alain Bardenet, Claire Lessard, Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx et Marc Rondeau.

Voici un résumé des actions réalisées en 2019-2020 :

➤ Comité conjoint avec la Ville

Quatre (4) rencontres de travail ont eu lieu et plusieurs dossiers ont été discutés dont:

Prévention du myriophylle à épi :

Le projet de partenariat accepté par la Ville, la CAPSA et l'APLSI au printemps 2019 s'est poursuivi en 2019-2020. Le plan d'action, élaboré par la table de concertation régionale, a été discuté, bonifié et accepté par les trois partenaires au printemps 2020. La mise en œuvre du plan d'action, malgré un ralentissement en raison de la pandémie de la Covid-19, est débutée. Des actions de concertation/mobilisation, sensibilisation, la mise en place de bonnes pratiques de prévention et détection sont prévues en 2020. En août, la brigade de détection de l'été 2019 va poursuivre ses activités dans des secteurs non réalisés en 2019. Le plan d'action sera sous la supervision du comité conjoint Ville/APLSI et une personne de la CAPSA pour les deux prochaines années.

Projet d'étude des diatomées :

Avec l'appui de la Ville et une subvention du MELCC, dans le cadre du programme PRSEE, le projet d'étude des diatomées pour un Bilan de santé du lac va se concrétiser en 2020-2021. En collaboration avec la firme CIMA+, l'étude va permettre de statuer sur une nouvelle Diagnose du lac – la dernière remontant à 2008 – et va permettre de relancer un nouveau plan d'action pour protéger notre lac. Les résultats de l'étude sont attendus pour mars 2021 et le plan d'action pour octobre 2021.

Projet de lotissement de la baie Vachon :

Le dossier est toujours en consultation pour sa finalisation. Aucune décision concernant le quai n'a été prise. Une fois les consultations terminées, la Ville s'est engagée à présenter aux représentants de l'APLSI les aménagements proposés. Un sentier piétonnier a été aménagé sur le site, entre le chemin du lac Sept-Îles et le lac, selon les devis de la CAPSA.

Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles :

La Ville poursuit son suivi concernant les installations déficientes (cotes C et B-). Un suivi sera fait avec le comité conjoint à l'automne.

Suivi concernant la vidange des fosses septiques sur les îles :

En août 2019, la Ville s'est engagé à explorer des solutions d'aide aux propriétaires des îles afin de leur permettre de faire vidanger leur fosse septique durant la période d'été. Des contacts avec des entrepreneurs ont été faits au printemps mais le tout a été reporté à la fin de l'été en raison de la Covid-19.

Un merci particulier aux représentants de la Ville à ce comité : Yvan Barette, Pierre Cloutier et Célia Solinas.

➤ Comité de l'environnement de l'APLSI

Deux (2) rencontres ont eu lieu. Les dossiers du comité conjoint ont été discutés en plus de ceux-ci :

Planification stratégique 2021-2026/APLSI

Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour rédiger les textes qui se retrouveront dans la prochaine planification stratégique 2021-2026, volet environnement. La mission de contribuer à la préservation de la qualité du milieu naturel du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable est reconduite. La planification compte neuf (9) objectifs. Ces objectifs seront présentés pour approbation lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Renaturalisation et protection des rives :

Un nouvel inventaire concernant la renaturalisation des rives et la conformité au règlement municipal a été fait à l'été 2019 par les gens de la Ville. En raison de la Covid-19, les résultats ont été reportés à l'automne 2020.

Augmentation croissante des embarcations motorisées sur le lac :

Le projet de règlement de la limitation de la force des moteurs à la descente à bateau de l'APLSI a été abandonné par le bureau de direction de l'APLSI en 2019. Un programme de sensibilisation pour un partage du lac et un recours aux bonnes pratiques est en élaboration. Un comité ad hoc a été créé : Comité sur la cohabitation des usagers du lac Sept-Îles. Les recommandations de ce comité seront publicisées dès que possible.

Organisation de l'Aquafête au lac Sept-Îles 2020 :

En raison de la Covid-19, l'Aquafête ne pourra avoir lieu cette année, le Camp de Portneuf étant fermé et les règles de distanciation toujours en vigueur. L'activité était prévue le 16 août.

Suivi de l'état du lac:

Les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène font relâche en 2020 en raison de l'étude des diatomées. Elles seront reprises en 2021.

Activités poursuivies:

Pancartes de sensibilisation en face du Manoir. Les mêmes messages paraissent également sur le site web sous le message du président et sur la page environnement.

Installation (mai) et désinstallation (septembre) des bouées d'information (25) « Pas de vagues » dans les zones sensibles du lac.

En terminant, j'invite tous les membres intéressés par le volet environnement à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés. Les idées de tous sont les bienvenues.

c. Activités et services (Claire Lessard)**Activités été 2019 (après l'AGA)**

Les 5 à 7 – Toujours très populaires, seulement 2 activités ont toutefois été tenues d'août 2019 à août 2020 en raison de la COVID-19.

15 août 2019 – Soirée des dames, encore une fois la soirée des dames 2019 fût un succès. Sous le thème de la Fête Hawaïenne, 40 femmes ont ajouté fleurs, couleurs et pagne à leur habillement afin de tenter le prix du meilleur costume. Ce dernier fut décerné à Lucie Drolet et Katie. Merci aux organisatrices.

18 août 2019 – L'Aquafête (journée sans moteur revampée) s'est avéré un immense succès. Le concours NinJa Warriors a été sans aucun doute le clou de la journée. Concours de natation, course de Rabaska, médailles et prix de présence. Une journée familiale réussie. Merci aux organisateurs, à notre sauveteure bénévole et à nos commanditaires. (NAPA pièces d'autos, la Vallée Secrète, Dion Moto, la Vallée Bras-du-Nord et Pomerleau les Bateaux)

12 octobre 2019 – 1er cours d'initiation à la photographie avec Luc Delisle, photographe professionnel-14 participants sont venus bénéficier des judicieux conseils de M. Delisle.

7 décembre 2019 – Souper des bénévoles.

Activités hiver 2020

25 janvier 2020 – Huitième édition du populaire Lac Sept-îles en Fête. Entre 400 et 500 personnes ont déambulé sur notre site. Météo parfaite. Jeux gonflables, tours de poney et de traîneaux avec chevaux, trottinettes des neiges, pêche blanche et tournoi de hockey bottines étaient au programme pour faire de cette journée une journée inoubliable !! Sans oublier Bonhomme Carnaval qui nous visite chaque année. Un foyer pour se réchauffer et une cantine très bien organisée ont fait le plaisir de tous.

Un GROS merci aux bénévoles !!

8 février 2020 – Randonnée de motoneige réussie avec une douzaine de participants. Belle température et super ambiance !

7 mars 2020-Randonnée en raquette. Météo exceptionnelle, de belles photos en témoignent !

Cette activité a été la dernière réalisée avant le confinement dû à la COVID-19. L'APLSI suit l'évolution de la situation de près et remettra des activités au programme dès que ce sera possible.

Le club de tricot : cette activité a connu un excellent taux de participation. Elle se tient sur une base mensuelle pendant les mois d'automne, d'hiver et de printemps.

Autres

Location du Club nautique : De l'AGA de 2019 à celle de 2020, le Club a été réservé à deux occasions pour des réceptions privées. Les membres sont encouragés à utiliser les deux salles du Club pour leurs réceptions car un prix spécial leur est accordé.

Activités physiques avec Nadine Gauthier : ces cours donnés sur une base commerciale sont toujours extrêmement populaires. Nadine Gauthier offre une variété de cours qui s'adressent tant aux jeunes adultes qu'aux personnes de 50 ans et plus. C'est une source de revenus pour l'APLSI qui loue la salle du Club nautique.

En conclusion, nous essayons d'organiser des activités qui conviennent au plus grand nombre d'entre vous. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions pour améliorer le service à nos membres. Nous vous invitons à vous impliquer pour assurer la pérennité des activités que l'APLSI vous offre.

d. Communications (Georges-Émile Paradis)

Les moyens utilisés par le comité sont:

1. La publication de L'Alouette et, sur le site, du Mini-Alouette;
2. L'envoi de courriels aux membres;
3. Le site Web et l'intranet;
4. La section « Membre » du site.
5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le comité a analysé l'ajout d'un volet Facebook plus élaboré que ce que nous avons jusqu'à maintenant et déjà, vous pouvez visiter la nouvelle page sous le nom d'APLSI.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section «Membre» accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs. Même si la section membre existe depuis plusieurs années, le printemps 2020 a vu son utilisation multipliée plusieurs fois. On peut probablement attribuer une partie de cette utilisation à la situation sanitaire particulière. Cela habitue les gens à utiliser de nouveaux moyens plus efficaces.

Mme Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie régulièrement les messages et met à jour l'information sur le site. M. Maurice Marcotte, responsable de L'Alouette, travaille fort avec nos partenaires pour nous offrir une excellente édition encore cette année et ce, malgré les contraintes diverses qu'il a dû affronter en cette période de pandémie. Georges-E. Paradis s'occupe des modifications multiples aux outils du site de l'Association et de l'intranet rendues nécessaires suite à la situation créée par la pandémie.

Les membres ont aussi utilisé les communications électroniques pour payer leur cotisation. C'est avec plaisir que nous avons constaté cette année qu'un peu plus de 50% des membres ont utilisé cet outil efficace pour payer leur cotisation ou autre charge.

La situation de pandémie a favorisé aussi probablement la très grande utilisation d'un code pour le cadenas électronique de la barrière. À ce sujet, on vous suggère de vous assurer que tout votre dossier est à jour pour obtenir un code. Entrez dans la section membre et regardez si vous pouvez obtenir un code pour toutes vos embarcations. Si, pour l'une d'elle, on vous indique qu'il manque d'information, passez voir le gardien avec votre bateau pour faire les vérifications. Si malgré cela, vous avez encore des problèmes, communiquez à l'adresse info@aplsi.com pour obtenir de l'aide.

En plus de la possibilité d'obtenir un code pour le cadenas, vous pouvez voir, dans la section Membre, votre fiche ainsi que des outils d'aide pour corriger les données à cause de modifications ou autres. De plus, vous y avez la possibilité de faire des réservations pour les activités, les terrains de tennis et éventuellement pour les activités qui résulteront des aménagements que nous prévoyons mettre en place avec l'aide de la subvention de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond – Sainte-Catherine.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il permet maintenant d'avoir plus d'informations en cliquant sur les liens inscrits au calendrier. Il y a aussi la possibilité

d'imprimer une version réduite du calendrier sur un format lettre ou légal. Comme beaucoup de gens utilisent un calendrier sur leur téléphone intelligent (iPhone ou autres), nous avons ajouté un lien sur le calendrier qui vous permet de vous abonner au calendrier des activités. Celles-ci apparaîtront automatiquement sur votre calendrier et se mettront à jour si un changement se produit avec une activité.

Plusieurs personnes ont utilisé la section Environnement pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots-clés. La page FAQ et sa recherche par mots-clé a également été consultée. Des membres du comité Environnement ont fait une mise à jour de certaines pages de la section Environnement pour tenir compte de l'évolution des dossiers.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer des activités et aussi des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez d'adresse de courriel.

La fréquentation du site a dépassé le million de pages en 2019. Un regard rapide sur le début de 2020 pour les mois de mars et avril donne une augmentation de 245%. On peut donc imaginer que nous avons su vous fournir de l'information pertinente considérant la situation de pandémie.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans L'Alouette, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Jean-Jacques Verreault et Associés, un nouveau commanditaire pour le calendrier.

e. Bibliothèque (Claudette Genois)

Le comité de la bibliothèque est demeuré très actif encore cette année. Il comprend sept membres et autant de bénévoles viennent en renfort pour l'organisation de la Foire du livre, du triage, etc.

Nous désirons toujours promouvoir la lecture et assurer le meilleur service possible aux abonnés. Trois réunions (juillet, novembre et février) ont eu lieu pour planifier des activités en lien avec notre mission. Malheureusement, le confinement à cause de la pandémie de COVID-19 nous a obligés à cesser nos activités depuis la mi-mars : la bibliothèque est fermée, la foire annuelle a été annulée ainsi que la réunion de juin et les activités de triage prévues.

La bibliothèque

Ouverte le samedi matin, de 10 h à 12 h (midi) pendant l'été 2019, la bibliothèque l'a également été un mardi par mois en après-midi de septembre à mars. Ces sept mois nous permettent de conclure que l'intérêt de nos abonnés est bien là. Nous reprendrons dès que possible. De la publicité sera nécessaire pour que plus d'abonnés profitent de cette opportunité.

Le renouvellement et le réaménagement de la bibliothèque se sont poursuivis :

- Triage et élagage (6 rencontres de 2 à 4 heures réparties dans l'année) ont permis l'ajout de nouveauté sur les rayons.
- Achat de 13 livres parus au cours de l'année.
- Installation de 4 nouvelles étagères permettant plus d'espace pour les romans québécois et policiers.

Les Foires du livre usagé

La Foire du livre usagé de juin étant annulée, c'est l'an prochain que nous soulignerons sa 20e édition. Notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond et les dons de particuliers assurent un succès grandissant d'année en année.

La Foire du livre de janvier a été moins lucrative que l'an dernier. La température idéale pour une activité extérieure n'incitait pas les participants à entrer au Club.

Le Club de lecture

Avec ses quinze membres inscrits et neuf rencontres, le Club de lecture toujours aussi convivial a permis des échanges très enrichissants. Nouveauté : la session d'automne a débuté par une visite guidée du Vieux Québec. Sortie appréciée par les participants, des suggestions ont été faites pour d'autres activités culturelles.

L'autofinancement

La situation financière est bonne grâce à la foire mais aussi parce que le nombre d'abonnés est en augmentation. Le comité peut ainsi être autonome. Après la foire du livre, un retour de fonds est généralement versé à l'APLSI en prévision de besoins en immobilisation ainsi qu'au SOS Accueil pour la réalisation de leur mission. Cette année, le comité pourra, malgré l'annulation de la foire, faire l'achat de livres récemment parus grâce à un fonds de prévoyance accumulé au fil des années.

Le contenu de la petite caisse est de 1 465,10 \$

Au cours de la prochaine année, nous nous proposons de poursuivre le réaménagement de la bibliothèque, en faire l'inventaire afin d'en estimer une valeur plus précise.

ATTENTION! Membres de l'APLSI, cette bibliothèque est LA VÔTRE!

Profitez-en! Nous serons très heureux de vous accueillir!

f. Ensemencement (Marcel Paré)

Encore cette année, l'ensemencement s'est fait en deux temps. Grâce à la collaboration de l'Association Chasse et Pêche de la rivière Sainte-Anne et d'une subvention obtenue, un ensemencement de 150 truites arc-en-ciel a été réalisé en janvier 2020. Au grand bonheur des amateurs de pêche blanche!

Le 9 juin dernier, l'APLSI a acheté 635 truites pour un poids total de 445 livres. Au coût de 4,50 \$ la livre, la facture s'est élevée à 2 000 \$. Avec ces chiffres, pêcheurs, il vous est facile de savoir si vous contribuez au fonds à la hauteur de vos prises. Les frais reliés à l'ensemencement sont payés à même ce fonds qui doit s'autofinancer. Il ne faut pas l'oublier! C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Toutefois, il faut rester vigilant et généreux! Car tout en constatant l'augmentation du nombre de pêcheurs, nous constatons également que le montant des dons reste le même. Si on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut continuer de contribuer généreusement au fonds.

À titre de responsable, je dois également veiller à ce que les conditions du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

5. CONCLUSION

En conclusion, le bureau de direction de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2019-2020 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est si agréable de travailler.